



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

**Archives Départementales
de Maine-et-Loire
ANGERS
10 octobre 2018**



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Thème 2018-2019

**« Répressions et déportations en France
et en Europe, 1939-1945. Espaces et
histoire »**



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

1. Accueil Mme VERRY
2. Organisation du CNRD (M. Tramayes)
3. Mise au point (M. Tramayes & M. Bossy)
4. Les Archives Départementales (Mme Boisanfray)
5. Conclusion



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

1. Accueil Mme VERRY



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

2. Organisation du CNRD (M. Tramayes)



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La nouvelle organisation du CNRD

- Nouvelles modalités et organisation du CNRD fixées par **arrêté ministériel du 23 juin 2016 (BO n° 26 du 30 Juin 2016)**, complétées par la **note de service n°2016 – 100 du 28 juin 2016**.
- Règlement du Concours national de la Résistance et de la Déportation pour l'année scolaire 2018 – 2019



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Jury National

Comité Stratégique

- Choix annuel du sujet
- Organisation de la cérémonie nationale de remise des prix du Concours
- Prendre toute décision nécessaire à la pérennisation et à la valorisation du concours

Collège de correcteurs

- Evaluer les travaux des élèves
- Etablir le palmarès national
- Fournir au comité stratégique des éléments sur la qualité des travaux évalués



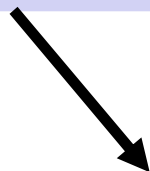
CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Phase Académique

Sous la responsabilité du recteur d'académie

Commission Académique

Collège de correcteurs
départementaux



Jury académique



Qui peut participer au CNRD ?

« [...] les recteurs doivent mobiliser toute leur énergie pour que le concours soit véritablement présent dans tous les départements de France et dans tous les établissements de France, autant dans les lycées professionnels que dans les lycées généraux, dans tous les collèges y compris dans les collèges ruraux ou dans les quartiers [...] »

Extrait du discours du 8 mai 2015 prononcé par le Président de la République lors de la cérémonie de remise des prix du concours 2013 -2014



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les catégories de participation au CNRD

Travaux individuels

1^{ère} catégorie

- Lycéens et assimilés
- Épreuve de 3 heures

3^{ème} catégorie

- Collégiens et assimilés
- Épreuve de 2 heures

Travaux collectifs

2^{ème} catégorie

- Lycéens et assimilés

4^{ème} catégorie

- Collégiens et assimilés



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Travaux collectifs

Type de réalisation autorisée:

- ✓ Présentation numérique
- ✓ Mémoire illustré ou non
- ✓ Film ou document sonore
- ✓ Production destinée à être exposée et éventuellement manipulée.



Obligation de faire
une présentation
rédigée



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



La note de service n°2016 -100 du 28 juin 2016 indique un élément important dans l'article 5-2

5-2 - Contraintes formelles

Il est demandé aux candidats de respecter avec la plus grande vigilance les règles suivantes. Les travaux ne respectant pas ces dispositions seront écartés par les jurys.

5.2.1. Documents sur supports numériques



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les contraintes formelles pour les travaux collectifs

Support numériques acceptés

- ✓ Cédéroms
- ✓ DVD
- ✓ Clé USB

Sites internet

- ✓ Présentation obligatoire d'une version numérique identique à la version mise en ligne.



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les contraintes formelles pour les travaux collectifs

Durée des vidéos et documents
sonores

Au maximum
20 minutes

Si inclus dans une
présentation, la durée
totale maximum des vidéos
et docs sonores
10 minutes



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les contraintes formelles pour les travaux collectifs

Dimensions des travaux
(une fois emballés pour expéditions)

Ne pas dépasser 50 cm
(longueur, largeur et hauteur)

Poids maximum autorisé 10 kg

Si la réalisation dépasse
au moins une des
contraintes il faut
filmer ou photographier
la production et faire une
documentation
de présentation :
**seuls éléments
transmis au jury**



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Nombre de travaux à faire remonter au jury national selon la répartition définie dans la note de service n°2016 -100 du 28 juin 2016.

Annexe III - Répartition des travaux à transmettre à la Dgesco

(Cette répartition a été modulée en fonction du poids démographique des différents territoires.)

Académies et autres territoires	Nombre de travaux à sélectionner au maximum			
	Catégorie 1 (individuels / lycée)	Catégorie 2 (collectifs / lycée)	Catégorie 3 (individuels / collège)	Catégorie 4 (collectifs / collège)
Nancy-Metz	5 copies	5 travaux	5 copies	5 travaux
Nantes	7 copies	7 travaux	7 copies	7 travaux
Nice	3 copies	3 travaux	3 copies	3 travaux
Orléans-Tours	6 copies	6 travaux	6 copies	6 travaux
Paris	4 copies	4 travaux	4 copies	4 travaux



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point (MM. Bossy & Tramayes)

« *Répressions et déportations en France et en Europe,
1939-1945. Espaces et histoire* »

- Insertion dans les programmes
- Interroger les termes du sujet
- Déterminer les enjeux du sujet



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point (MM. Bossy & Tramayes)

**« Répressions et déportations en France et en Europe,
1939-1945. Espaces et histoire »**

- Insertion dans les programmes des collèges et lycées



Collège

Classe de troisième

Thème 1 : L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)

- Civils et militaires dans la Première Guerre mondiale
- Démocraties fragilisées et expériences totalitaires dans l'Europe de l'entre-deux-guerres
- La Deuxième Guerre mondiale, une guerre d'anéantissement
- La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance

Thème 2 : Le monde depuis 1945

- Indépendances et construction de nouveaux États
- Un monde bipolaire au temps de la guerre froide
- Affirmation et mise en œuvre du projet européen
- Enjeux et conflits dans le monde après 1989

Thème 3 : Françaises et Français dans une République repensée

- 1944-1947: refonder la République, redéfinir la démocratie
- La Ve République, de la République gaullienne à l'alternance et à la cohabitation
- Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 : nouveaux enjeux sociaux et culturels, réponses politiques



Lycée (voie générale) ES / L

Histoire - Questions pour comprendre le vingtième siècle

Des démarches pour la mise en oeuvre du programme

Thème 1 - Croissance économique, mondialisation et mutations des sociétés depuis le milieu du XIXème siècle (9-10h)

Croissance et mondialisation

Mutations des sociétés

Thème 2 - La guerre au XXème siècle (16 -17h)

Guerres mondiales et espoirs de paix

De la guerre froide à de nouvelles conflictualités

Thème 3 - Le siècle des totalitarismes (10 -11h)

Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique.

La fin des régimes totalitaires

Thème 4 - Colonisation et décolonisation (7 - 8H)

Le temps des dominations coloniales

La décolonisation

Thème 5 - Les Français et la République (15 -16h)

La République, trois républiques

La République et les évolutions de la société française

La République, trois républiques

Articulation de la question avec le thème

Question	Mise en oeuvre
La République, trois républiques	- L'enracinement de la culture républicaine (décennies 1880 et 1890). - Les combats de la Résistance (contre l'occupant nazi et le régime de Vichy) et la refondation républicaine. - 1958-1962, une nouvelle République.
La République et les évolutions de la société française	- La République et la question ouvrière : le Front populaire. - La République, les religions et la laïcité depuis les années 1880. - La place des femmes dans vie politique et sociale de la France au XXe siècle.

(BOEN spécial n°9 du 30 septembre 2010, JO du 15 novembre 2012 pour les aménagements)



Lycée (voie générale) S

Thème 2. La guerre et les régimes totalitaires au XXème siècle - 17-18 h

Questions	Mise en œuvre
La Première Guerre mondiale	L'expérience combattante dans une guerre totale.
Genèse et affirmation des régimes totalitaires (soviétique, fasciste, nazi)	Les régimes totalitaires dans l'entre-deux-guerres : genèse, points communs et spécificités.
La Seconde Guerre mondiale	Guerre d'anéantissement et génocide des Juifs et des Tziganes. Les combats de la Résistance contre l'occupant nazi et contre le régime de Vichy.
La guerre froide	La guerre froide, conflit idéologique, conflit de puissances : une étude, Berlin (1945-1989).

Thème 3. La République française face aux enjeux du XXème siècle - 13-14 h

La République, trois républiques	La difficile affirmation républicaine dans les années 1880-1890 Des idéaux de la Résistance à la refondation républicaine après la Libération (1944-1946). Une nouvelle République (1958-1962).
La République et les évolutions de la société française	Une étude parmi les quatre suivantes au choix : - la population active française, reflet des bouleversements économiques et sociaux depuis 1914 ; - la République et la question ouvrière : le Front populaire ; - l'immigration et la société française au XXème siècle ; - la place des femmes dans la société française au XXème siècle.
La République face à la question coloniale	L'empire français au moment de l'exposition coloniale de 1931, réalités, représentations et contestations. La guerre d'Algérie.



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Lycée Professionnel Terminale bac Pro (Français)

Français

Au XX^e siècle, l'homme et son rapport au monde à travers la littérature et les autres arts

Comment la lecture d'œuvres littéraires permet-elle de s'interroger sur le rapport de l'homme au monde ?

Tous les événements tragiques du XX^e siècle ont provoqué une remise en cause de l'artiste et modifié son rôle dans la société. Beaucoup d'entre eux ont fait de ces événements la matière même de leur œuvre, soit pour exprimer leur traumatisme personnel, soit pour s'interroger sur l'action collective dans le but de participer à une prise de conscience, à un questionnement, à des prises de position politiques, morales, philosophiques.

La médiation de la littérature permet à tout lecteur, donc aussi aux élèves, de s'interroger sur les valeurs qui fondent son identité, sa morale, son action et donc son rapport au monde.

3. LA PERIODE LITTERAIRE

Le XX^e siècle a été traversé par des bouleversements techniques, mais aussi et surtout par une histoire tragique (les deux guerres mondiales, les totalitarismes, les génocides, la décolonisation), un humanisme remis en question, en somme une perte des valeurs humaines. Face à ces traumatismes, quelle nouvelle approche du monde, quels espoirs, quelle perception de la place et de la responsabilité de l'homme dans la société le XX^e siècle a-t-il définis ?



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point (MM. Bossy & Tramayes)

« *Répressions et déportations en France et en Europe,
1939-1945. Espaces et histoire* »

- Interroger les termes du sujet



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

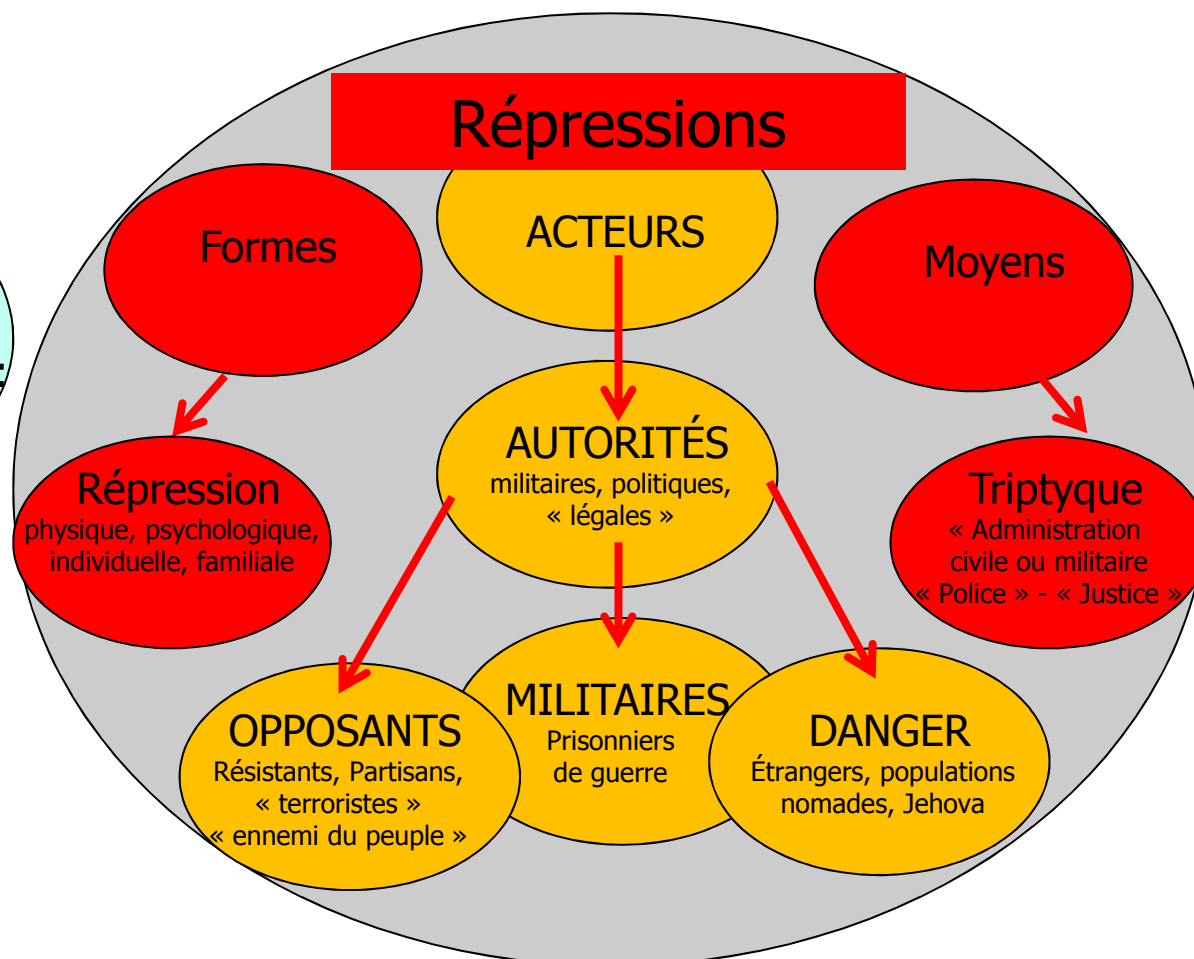
3. Mise au point Répressions & Déportations

- Répressions
 - Action de réprimer, de punir.
Réprimer = Exercer des contraintes afin d'empêcher le développement d'une action jugée dangereuse
 - Action d'exercer des contraintes graves, des violences sur quelqu'un ou un groupe afin d'empêcher le développement d'un désordre.



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point





CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point Répressions & Déportations

- Déportations
 - Transfert et internement dans un camp de concentration situé dans une région éloignée.
 - Peine politique perpétuelle, afflictive et infamante, exilant le condamné dans un lieu déterminé.

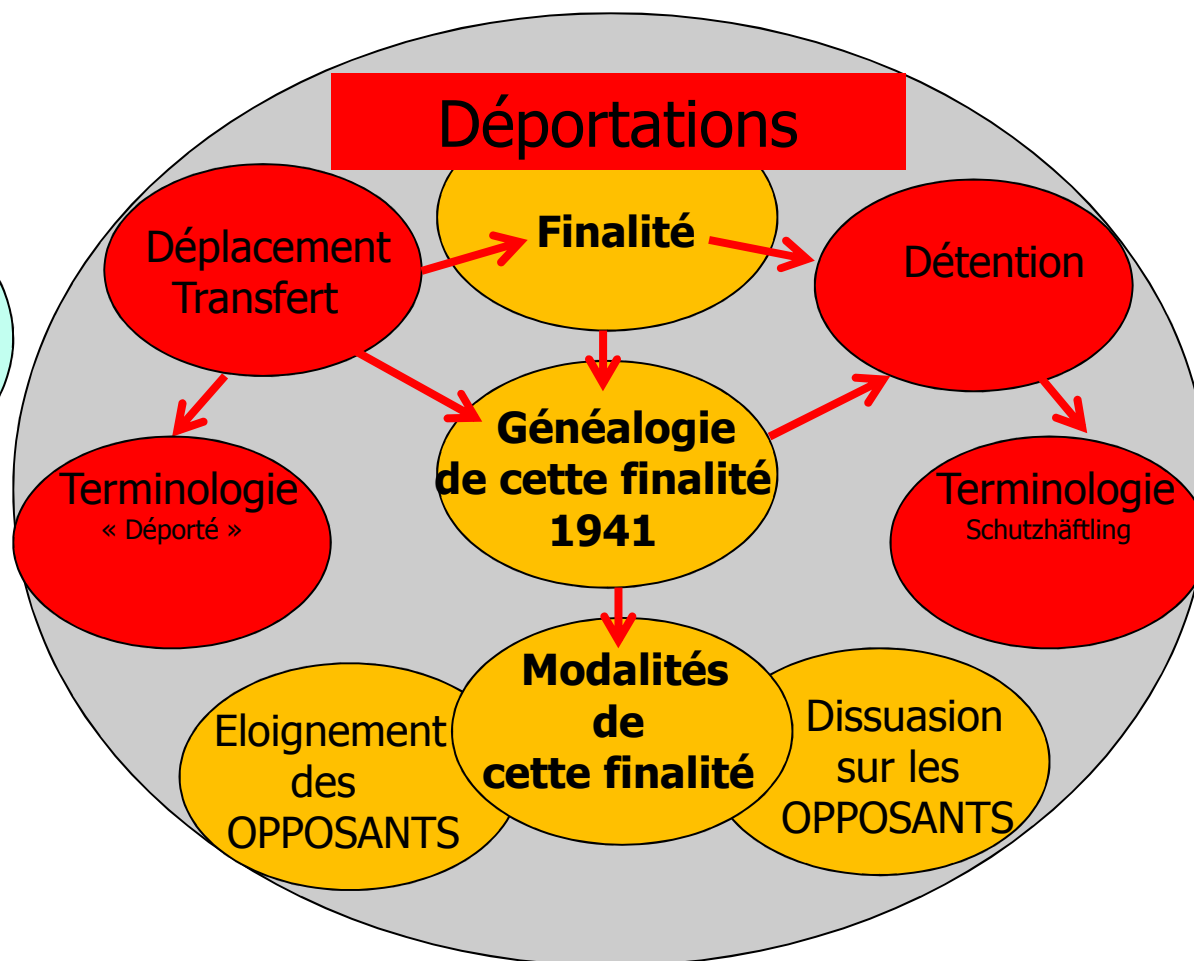


CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point

EXCLUSION

STO : pas une déportation
Shoah : Juifs pas « morts en déportation » mais certains déportés pour mourir assassinés

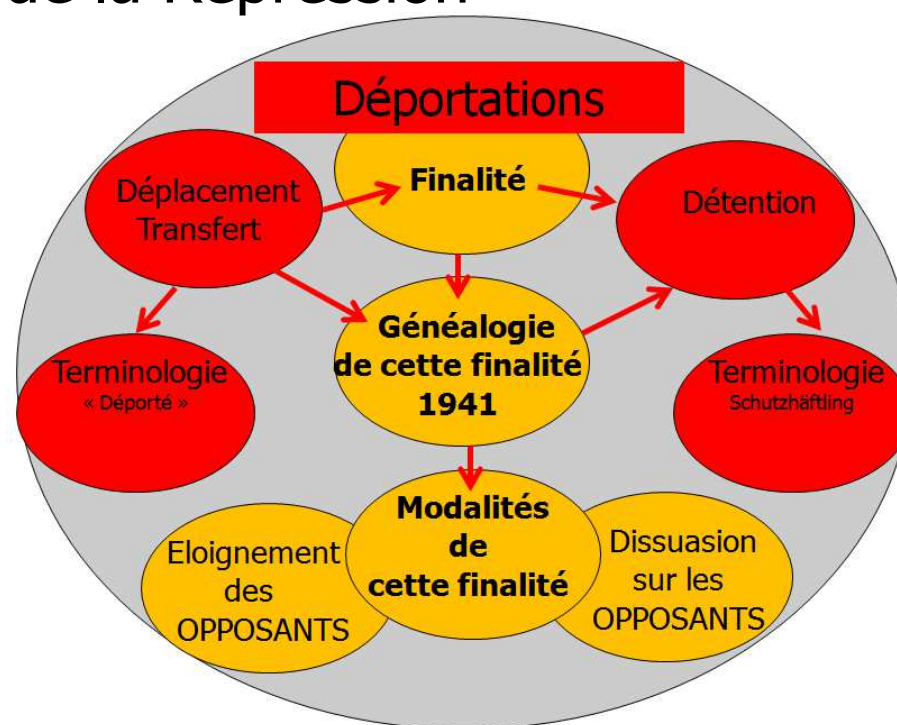
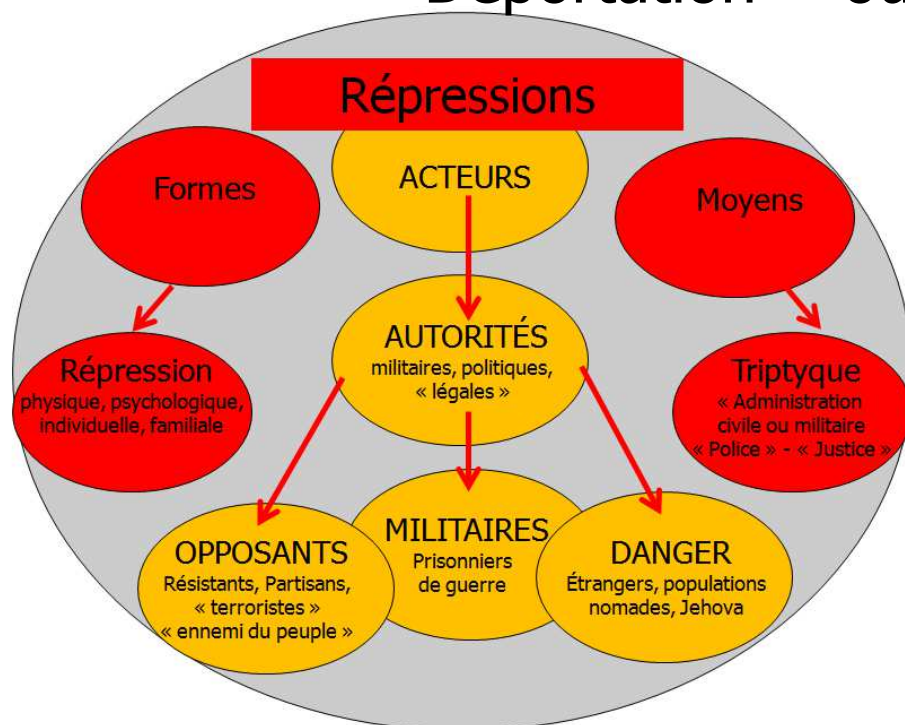




CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point Répressions ET Déportations

Déportation = outil de la Répression





CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point Répressions ET Déportations

Déportation = outil de la Répression

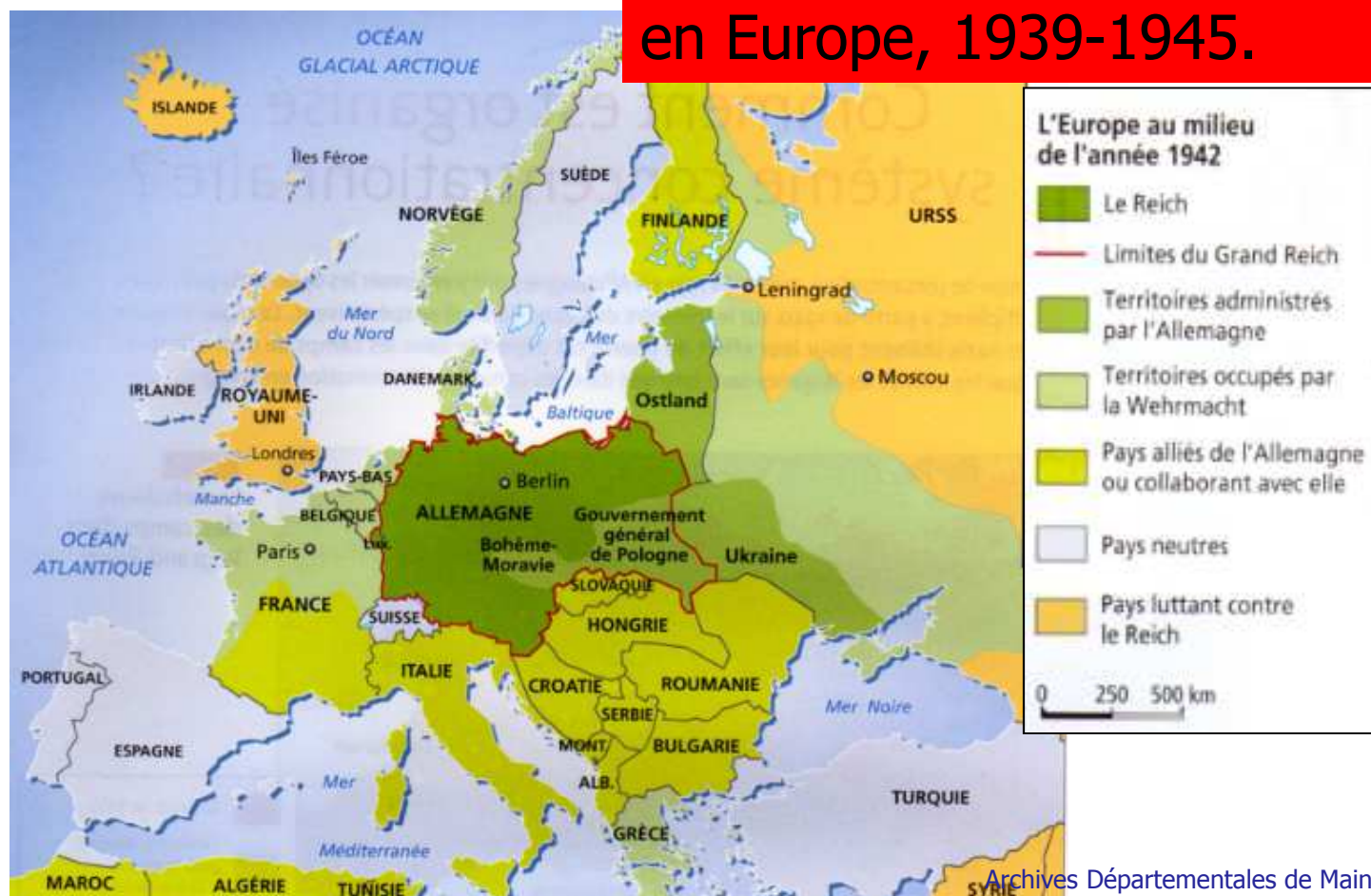
- d'autres outils de la Répression
- d'autres Déportations mises en œuvre simultanément à ces Répressions



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point

Répressions et Déportations en France et en Europe, 1939-1945.





CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point (MM. Bossy & Tramayes)

« *Répressions et déportations en France et en Europe,
1939-1945. Espaces et histoire* »

- Déterminer les enjeux du sujet



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

3. Mise au point

- Les acteurs allemands de la répression et des déportations en France , 1940-1945



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

« ... L'histoire des déportations ne peut – être écrite sans celles de la répression menée en France occupée par les Allemands et le régime de Vichy... »

Thomas Fontaine. *Déporter : politiques de déportation et répression en France occupée : 1940-1944*. Histoire. Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, 2013.



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION





CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les acteurs
Allemands
de la
répression

Le M.B.F.
Militärbefehlshaber In
Frankreich

Le RSHA
(Reichssicherheitshauptamt)
Sipo-SD

Abwehr



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Le M.B.F.

- Mise en place au mois de juin 1940 dirige la répression jusqu'en Juin 1942
- Mission :
 - Assurer le contrôle et la surveillance de l'administration et de l'économie du pays occupé
 - Exploitation économique du pays pour les besoins des troupes d'occupations et pour l'économie de guerre du Reich
 - Maintien de la sécurité et de l'ordre
 - Contre-espionnage, justice militaire
 - Propagande



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

L'Abwehr

- Antenne du service de renseignement allemand qui relève de l'OKW
- Mission :
 - Lutter contre les groupes de résistances
 - Service de renseignement (espionnage militaire, politique et économique) – Abteilung I –
 - Actions subversives (diffusion de fausses nouvelles, soutien aux tendances dissidentes chez l'ennemi...), infiltration et sabotage – Abteilung II –
 - Contre-espionnage, Sécurité militaire (infiltrer et faire tomber les groupes de résistances), service de radiogoniométrie – Abteilung III –



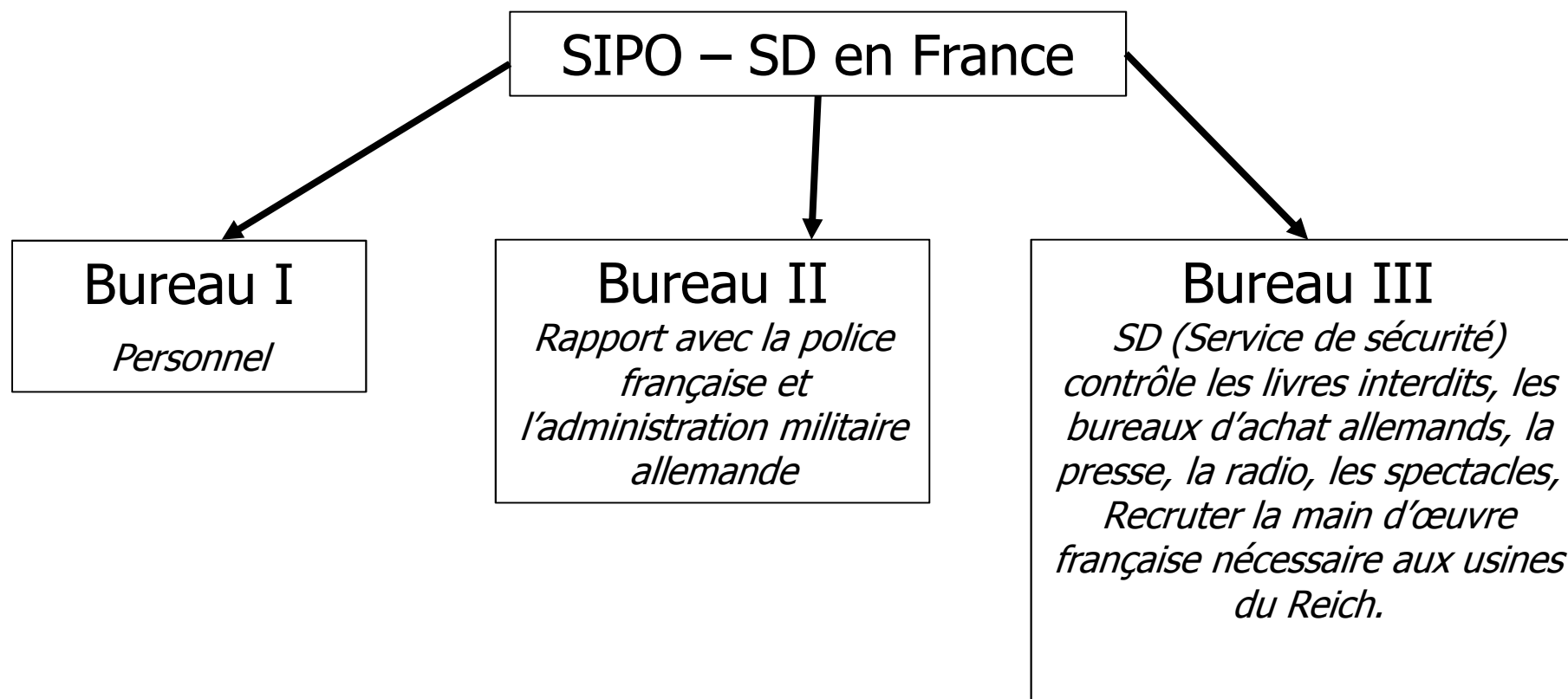
CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

La SIPO – SD

- Police politique du Reich arrive avec les troupes d'occupation durant l'été 1940
- Mission :
 - Lutter contre les « ennemis du Reich » (juifs, Communistes, Francs-maçons et les émigrés allemands opposants politiques)
 - Réprimer les actes de haute trahison et d'espionnage
 - Contrôler l'opinion publique et les activités politiques
 - Surveiller les frontières
 - S'occuper des dossiers des internés des camps de concentration

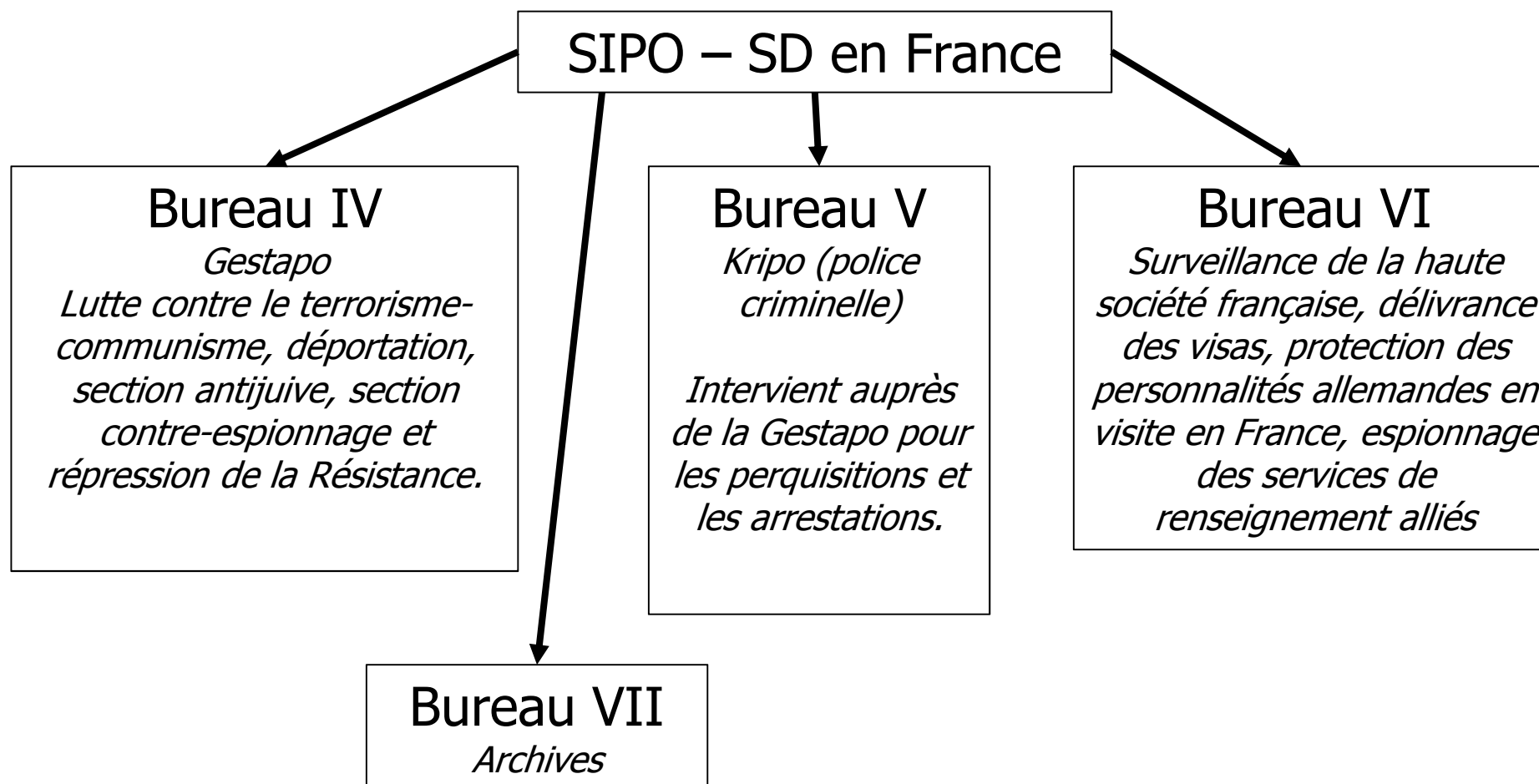


CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION





CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION





CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les victimes
de la
répression

Les Juifs

Les communistes

Les « terroristes/franc-
tireur » et « Gaullistes »

Les détenus « Nacht
und Nebel »

Les otages



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Les Formes
de la
répression

Les peines de prison

Les otages

Les camps de
concentration

Les fusillés

La peine de mort



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

L'évolution temporelle de la répression et de la Déportation en France entre 1940 et 1945

Juin 1940 –
été 1941

- Organisée par le MBF
- Mise en place de la norme répressive s'appuyant sur le droit Allemand
- Vise avant tout les opposants à l'occupation
- Une répression avant tout judiciaire
- Internement administratif
- Les peines d'emprisonnement réalisées dans les prisons françaises sous le régime Allemand
- Volonté de peines lourdes pour maximiser l'effet dissuasif
- Mesures de représailles collectives
- Ségrégation des juifs
- « aryannisation des biens juifs »



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

L'évolution temporelle de la répression et de la Déportation en France entre 1940 et 1945

Eté 1941 –
été 1942

- Organisée par le MBF
- Invasion de l'URSS
- Radicalisation de la politique répressive du MBF
- Représailles collectives avec exécutions et déportations d'otages
- Intégration du décret Nacht und Nebel
- Déportation vers l'Allemagne des peines lourdes prononcées par les tribunaux militaires allemands
- Déportations des populations juives de France vers Auschwitz



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

L'évolution temporelle de la répression et de la Déportation en France entre 1940 et 1945

Eté 1942 –
été 1944

- Répression prise en main par la Sipo – SD
- Début des déportations massives par mesure de répression
- Otages déportés sous l'étiquette Nacht und Nebel
- Possibilité d'interner administrativement des suspects
- Fournir une main d'œuvre pour les camps de concentration qui vont travailler pour l'économie de guerre du Reich
- Arrestation et déportation systématique des juifs français
- Déportations systématiques des résistants
- Recours aux méthodes empruntées au front de l'Est à partir du début de 1944
- Radicalisation des violences allemandes envers les populations civiles



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

L'évolution temporelle de la répression et de la Déportation en France entre 1940 et 1945

Eté 1944 –
Novembre
1944

- Radicalisation des violences allemandes envers les populations civiles renforcée (fusillades aveugles, massacre)
- Déportation des derniers prisonniers des camps de Compiègne, Romainville et des prisons vers l'Allemagne
- Déchainement de la violence nazie



CONCOURS NATIONAL DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION

Conclusion : Mme Verry